

RÉMUNÉRATION NETTE  
ANNUELLE

2021

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

**27395 € ET PLUS POUR  
LA MOITIÉ DES SALARIÉS**

Le revenu net annuel médian de la branche est proche de celui du secteur. Néanmoins, les cadres et les professions intermédiaires ont un revenu relativement plus élevé.

## Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par catégorie sociale (€)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	35 931	35 046	36 136
Professions intermédiaires	29 415	25 287	22 520
Employés	20 130	22 572	20 416
Ouvriers	20 772	22 257	17 264
Ensemble	27 395	27 255	22 469

Source : extractions Insee, DADS 2018.



La DADS « salariés » donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération médiane, à l'exclusion des apprentis.

Un indice a été calculé qui permet de comparer les rémunérations femmes/hommes.

$$\text{Indice F/H} = \frac{\text{Rémunération Femmes}}{\text{Rémunération Hommes}} \times 100$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74,3 % signifie que la rémunération médiane des femmes correspond à 74,3 % de celle des hommes.

Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de l'index de l'égalité professionnelle. Créé par la loi Avenir professionnel de septembre 2018, cet index est à publication obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés et intègre d'autres indicateurs que la rémunération.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle

Entreprises d'experts  
en automobile

**11 599 € DE PLUS EN FAVEUR DES HOMMES**

Le genre a un effet très important sur le niveau de rémunération nette (y compris intéressement et participation) des salariés de la branche. Rapporté au mois, un différentiel de 967 € est observé au profit des hommes.

**ABSENCE DE PARITÉ SALARIALE**

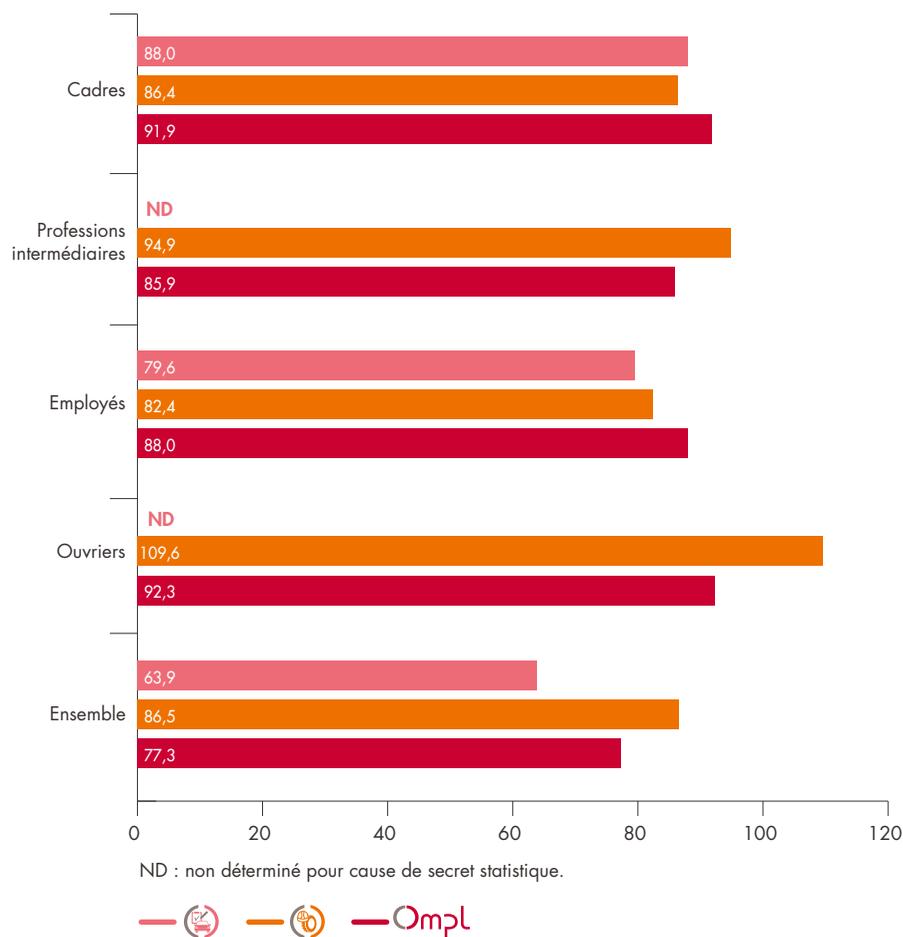
L'indice de parité de la branche montre un écart entre les rémunérations médianes en faveur des hommes (36,1 points d'écart). Les employés constituent la catégorie la moins égalitaire. Dans cette catégorie, la rémunération médiane des femmes correspond à 79,6 % de celle des hommes.

## Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par genre (€)

Genre			Ompl
Femmes	20 525	25 172	21 689
Hommes	32 124	29 108	28 075
Ensemble	27 395	27 255	22 469

Source : extractions Insee, DADS 2018.

## Indice de parité par catégorie sociale



Source : extractions Insee, DADS 2018.



### VALORISATION DE LA RÉMUNÉRATION AVEC L'ÂGE

Dans la branche, les salariés de 50 ans et plus bénéficient d'une rémunération nette médiane annuelle supérieure de 2,5 % à ceux de moins de 35 ans. Le différentiel avec les salariés d'âge intermédiaire s'inverse (- 15,2 %).

### Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par tranche d'âge (€)

Tranches d'âge			Ompl
< 35 ans	25 095	24 521	20 157
35 à 49 ans	30 341	29 316	22 982
50 ans et +	25 732	30 307	23 913
Ensemble	27 395	27 255	22 469

Source : extractions Insee, DADS 2018.



### SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Un différentiel de 6 899 € est observé entre la région possédant le plus fort revenu médian net annuel (Île-de-France) et le moins élevé (DOM).

### Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par région (€)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	29 031	27 259	22 864
Bourgogne-Franche-Comté	27 494	25 316	21 637
Bretagne	26 779	24 660	22 113
Centre-Val de Loire	27 580	25 696	21 849
Corse	27 995	25 409	21 614
DOM	23 789	24 980	21 494
Grand Est	27 817	25 652	21 683
Hauts-de-France	25 268	26 035	21 281
Île-de-France	30 688	31 865	26 731
Normandie	24 864	25 562	21 511
Nouvelle-Aquitaine	28 659	24 802	21 516
Occitanie	26 170	24 951	21 500
Pays de la Loire	23 793	25 709	21 637
Provence-Alpes-Côte d'Azur	25 522	26 310	21 879
Ensemble	27 395	27 255	22 469

Source : extractions Insee, DADS 2018.